

Formulaire d'application pour la réduction des tarifs aériens

Ce formulaire doit être complété avant votre voyage dans un parc national du Nunavik

L'IPNAB rembourse aux bénéficiaires de la CBJNQ une portion du tarif aérien pour des vols réguliers et des vols nolisés ayant servi spécifiquement à visiter un parc national du Nunavik.

Les groupes de bénéficiaires ou les individus bénéficiaires souhaitant profiter des fonds disponibles via l'IPNAB doivent remplir ce formulaire de pré-approbation avant d'effectuer leur voyage vers un parc. Ce formulaire doit être rempli et envoyé par courriel à info@ParcsNunavik.ca ou par la poste à :

Parcs Nunavik
Boite postale 9
Kuujjuaq, Qc, Canada
J0M 1C0

L'application sera traitée dans les 48h de sa réception (2 jours ouvrables) afin de confirmer au demandeur si sa demande est acceptée. Après la visite au parc, sur présentation de la facture de la compagnie aérienne pour l'achat du billet, le montant exact du remboursement sera calculé et un chèque sera émis au demandeur. Les conditions générales sont les suivantes :

- L'utilisation de vols réguliers ou nolisés sera remboursée à 30% du montant indiqué sur la facture de la compagnie aérienne pour l'achat du billet. Les groupes scolaires et les groupes d'ainés utilisant un vol nolisé pour accéder au parc seront quant à eux remboursés à 40%.
- L'origine du vol doit être une communauté du Nunavik (incluant Whapmagoostui et Kawawachikamach) et la destination doit être une des communautés hôtes d'un parc à partir de laquelle il est possible d'accéder à un parc et à partir d'où le demandeur est enregistré pour participer à des activités planifiées ou en autonomie. Le vol doit être fait avec les connexions les plus directes possibles.
- Le remboursement est indépendant de tout autre programme de réduction de tarifs aériens. Ainsi, le demandeur peut aussi faire une demande à l'IPNAB même s'il fait une demande à un autre programme.
- Le remboursement sera calculé en fonction des montants finaux apparaissant sur la facture de la compagnie aérienne pour l'achat du billet. Cette facture doit être fournie après le voyage au parc.
- Un chèque sera émis au demandeur après le voyage et suite à une vérification auprès du directeur du parc confirmant que le demandeur a bien visité le parc.
- Un maximum annuel de \$1,000 peut être attribué pour une même personne.
- Les demandes seront approuvées tant qu'il restera des fonds dans le budget annuel en cours de l'IPNAB.

A- Nom du demandeur	
Prénom:	Nom de famille:

B- Faites-vous une demande personnelle ou pour un groupe? Cochez la cellule appropriée	
Personnelle <input type="checkbox"/> (allez à la section C)	Pour un groupe <input type="checkbox"/> (allez à la section D)

C- Demande personnelle	
Adresse ou Boite postale:	Communauté:
Code postal:	Courriel:
Téléphone:	Téléphone:
Numéro de bénéficiaire de la CBJNQ:	
Si l’adresse postale pour envoyer le chèque est différente de celle ci-dessus, svp indiquez la bonne adresse ici:	
Parc à visité:	Dates approximatives:
Communauté d’origine (de départ):	
IMPORTANT	
Ceci n’est pas un enregistrement pour visiter le parc. Vous devez aussi contacter le bureau du parc afin de vous enregistrer pour participer à toute activité ou forfait offert par le parc.	

D- Demande au nom d’un groupe (Partie 1)	
Nom du groupe ou de l’organisation:	
Adresse ou Boite postale:	Communauté:
Code postal:	Courriel:
Téléphone:	Téléphone:
Si l’adresse postale pour envoyer le chèque est différente de celle ci-dessus, svp indiquez la bonne adresse ici:	

D- Demande au nom d'un groupe (Partie 2)

Parc à visiter:

Dates approximatives:

Transport par :

Vol régulier

Vol nolisé

IMPORTANT

Ceci n'est pas un enregistrement pour visiter le parc. Vous devez aussi contacter le bureau du parc afin d'enregistrer votre groupe et organiser votre voyage.

Information sur les membres du groupe

(cette liste pourra être révisée au moment de la présentation des factures finales)

Nom complet des participants	Communauté d'origine (de départ)	Numéro CBJNQ

Réservé pour Parcs Nunavik

